

avantageuse, nous avons l'honneur de prier le Conseil de ratifier la soumission déposée par cette Société qui s'engage à assurer la fourniture susdite au prix de 679 fr. le mètre cube.

La dépense, qui s'élèvera à 339.000 fr. environ, sera prélevée sur les crédits d'entretien de voirie pour l'exercice 1945.

La proposition de l'Administration est adoptée.

M. LE MAIRE. — Le Directeur de la Coopérative du personnel du Port Autonome a demandé à l'Administration que des ordures ménagères soient déposées à proximité de ses jardins ouvriers du Pont VI.

Aucun empêchement d'ordre technique ne s'opposant à ce que satisfaction soit donnée à l'intéressé, nous demandons au Conseil de décider que, jusqu'à nouvel ordre, le dernier voyage des collectes sera versé, matin et soir, à l'endroit sus-indiqué où deux hommes, appartenant au Port Autonome, devront se tenir en permanence pour opérer le déchargement.

D'autre part, un parcours supplémentaire de 3 kilomètres étant ainsi imposé aux autos-poubelles, il a paru nécessaire à l'Administration qu'une indemnité compensatrice soit due à cette occasion. En prenant pour base le tarif de 5 fr. 50 par tonne kilométrique, cela donnerait $3 \times 5 \text{ fr. } 50 \times 6 = 99 \text{ fr.}$ par voyage. Compte tenu du but poursuivi par la Coopérative du personnel du Port Autonome, nous prions le Conseil de fixer à 50 fr. par voyage le montant de la redevance qu'elle devra verser en la Caisse de M. le Receveur-percepteur municipal.

Les propositions de l'Administration sont adoptées.

M. le Maire rend compte au Conseil d'une visite qu'il a faite au tunnel de la Côte Sainte-Marie, le 22 Novembre courant, en compagnie de M. Prempain, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées de Rouen, et de M. Choain, Ingénieur en Chef de la Ville.

Deux éboulements graves se sont produits, par suite de la rupture des cadres de mines, et il est à craindre que si la construction des voûtes définitives n'est pas entreprise dans le moindre délai, la grande voie d'accès que doit constituer dans un proche avenir le tunnel susdit soit définitivement inutilisable.

Toutefois, les techniciens estimant à 30.000.000 fr. le montant des travaux de première urgence, il est bien évident que les finances communales, dans leur situation actuelle, ne pourraient guère supporter une partie de la dépense, si minime soit-elle.

En conséquence, M. le Maire propose au Conseil d'émettre le vœu ci-après :

« Le Conseil Municipal de la Ville du Havre,

« Vu les travaux exécutés depuis 1941 pour l'exécution d'un tunnel routier à deux voies sous la Côte Sainte-Marie, en prolongement du cours de la République, travaux s'élevant à 12 millions, financés par le Service de la Défense Passive et à 13 millions environ, payés par les Services de la Marine allemande pendant l'occupation, tous exécutés selon les plans et profils de l'ouvrage ;

« Vu la situation inquiétante des galeries étayées en bois de mine et planches de coffrage, dangereusement éprouvées par un séjour de deux années en atmosphère humide et confinée ;

« Vu la situation créée par deux éboulements importants ;

« Vu l'intérêt majeur qui s'attache à la réalisation rapide de la première grande voie de franchissement

17
Tunnel de la Côte
Sainte-Marie.
Éboulements.
Remise en état.
Urgence des travaux.
Vœu du
Conseil Municipal.

16
Service de la Voirie.
Ordures ménagères.
Déversement sur les
jardins ouvriers
du Port Autonome.
Redevance.
Fixation
Approbaton.

« facile de la falaise du Havre rattachant directement
 « au centre de la Ville les quartiers de la Mare au
 « Clerc, des Acacias, de Frileuse et d'Aplemont et
 « assurant aisément les communications vers Octeville,
 « Etretat et vers Montivilliers, Goderville ;

« Vu les projets d'aménagement de quartiers dits « de
 « compensation » aux lieux dits La Hétraie (quartier
 « de la Mare au Clerc et d'Aplemont) ;

« Vu l'arrêté du 20 Octobre 1945 relatif au périmètre
 « de reconstruction ;

« Estimant qu'une première tranche de travaux de
 « 30 millions permettrait d'exécuter jusqu'aux naissan-
 « ces les voûtes des parties boisées, au prix d'une
 « fourniture de 1.000 tonnes de ciment à faire en une
 « année, sauvant ainsi définitivement l'ouvrage et évi-
 « tant des affaissements d'immeubles et de terrains ;

« Emet le vœu que le tunnel routier figurant au plan
 « d'urbanisme, dans le prolongement du cours de la
 « République et aboutissant au carrefour des rues
 « Louis-Blanc et du Bois-au-Coq, soit classé dans le
 « périmètre de reconstruction visé par l'arrêté du
 « 20 Octobre 1945 et que les travaux restant à effectuer
 « pour le construire soient entrepris sans désemparer
 « pour s'achever au plus tôt, apportant ainsi à la Ville
 « du Havre une vaste possibilité d'extension future et
 « de relogement immédiat des sinistrés dans des quar-
 « tiers desservis par des voies de communication fa-
 « ciles les reliant au centre de la Ville ».

M. LE MAIRE. — Afin de remplacer les tuyaux usa-
 gés servant à alimenter en eau douce les navires à quai,
 l'Administration a adressé un appel d'offres à six mai-
 sons spécialisées dans la vente des tuyaux entoilés.

Les Etablissements Hutchinson, 124, avenue des

Champs-Élysées, à Paris, ont souscrit la proposition la
 plus avantageuse et s'engagent à fournir 400 mètres de
 tuyaux caoutchouc 3 toiles, en 20 manches de 20 mè-
 tres, au prix de 110 fr. 85 le mètre.

En priant le Conseil de vouloir bien ratifier la sou-
 mission déposée par les Etablissements Hutchinson,
 nous lui demandons, en outre, de décider que la dé-
 pense en résultant, soit 44.340 fr., sera imputée sur les
 crédits d'entretien du Service des Eaux pour 1946.

Le Conseil donne son approbation.

M. LE MAIRE. — De nombreuses rues de notre Ville
 sont encore privées d'eau par suite de la destruction
 des conduites en Septembre 1944. Afin de remédier,
 d'une part, à cet état de choses et, d'autre part, de
 constituer un stock de réserve pour le parc d'entretien,
 presque complètement démuné, du Service des Eaux,
 l'Administration a été amenée à rechercher une maison
 susceptible de nous fournir les tuyaux de fonte ci-après
 désignés :

120 mètres en	80 m/m de diamètre
600 » »	100 m/m »
600 » »	125 m/m »
420 » »	150 m/m »

La Société Anonyme des Hauts Fourneaux et Fon-
 deries de Pont-à-Mousson, place Camille-Cavallier, à
 Nancy, nous a fait connaître qu'elle était en mesure de
 nous fournir lesdits tuyaux aux conditions suivantes :

70 tuyaux E.U. Standard de 150 m/m en 6 m. à
 271 fr. 75 le m.

110 tuyaux E.U. Standard de 125 m/m en 5 m. 50 à
 228 fr. 45 le mètre.

19
 Service des Eaux.
 Tuyaux de fonte.
 Achat.
 Marché.
 Approbation.